

Admission

L'entrée au PASA est proposée après évaluation par l'équipe pluridisciplinaire.

Elle concerne les résidents présentant :

- des troubles cognitifs liés à la maladie d'Alzheimer ou maladies apparentées
- des troubles du comportement **modérés**
- un état de santé compatible avec la participation aux activités.

La participation au PASA est **validée par le médecin coordonnateur et l'équipe soignante** dans le cadre du projet personnalisé.

Contact

Résidence Au Bon Accueil
5 allée Pierre Robin
79430 La Chapelle Saint-Laurent

☎ 05 49 72 00 13

✉ accueil@aba79.fr

Horaires

Le PASA est ouvert

de 10h à 17h

5 jours sur 7

toute l'année.

*« Et ne pas, quand viendra la
vieillesse, découvrir que je n'avais
pas vécu »* John Keating - Le cercle des
poètes disparus

Pôle d'Activités et de Soins Adaptés

La Maison Fleurie

Un accompagnement adapté pour les résidents présentant des troubles liés à la maladie d'Alzheimer ou à des maladies apparentées.



Résidence Au Bon Accueil

5, allée Pierre Roblin
79430 La Chapelle Saint-
Laurent

Tél : 05.49.72.00.13

Présentation du PASA

Le PASA est un espace spécialement aménagé annexé à l'EHPAD destiné aux résidents présentant des troubles du comportement modérés.

Dans un environnement calme et sécurisant, les résidents participent à des activités sociales et thérapeutiques adaptées favorisant leur bien-être et le maintien de leurs capacités.

La capacité d'accueil du PASA est de **14 résidents par jour**.



L'équipe

Les résidents sont accompagnés par une équipe formée à l'accompagnement des troubles cognitifs :

- aides-soignantes
- aides médico-psychologiques dont certaines formées **ASG**
- l'équipe paramédicale de l'établissement (ergothérapeute, psychologue...)

L'accompagnement est **individualisé et respectueux du rythme de chacun**.



Les activités

Les activités proposées ont pour objectif de maintenir les capacités et favoriser le bien-être :

- ateliers mémoire
- activités de la vie quotidienne
- activités manuelles et créatives
- activités sensorielles
- moments de détente et de convivialité



Les résidents peuvent participer à **la préparation du repas ou à la mise de la table**.

Le repas partagé constitue **un moment privilégié de convivialité et d'échanges**.